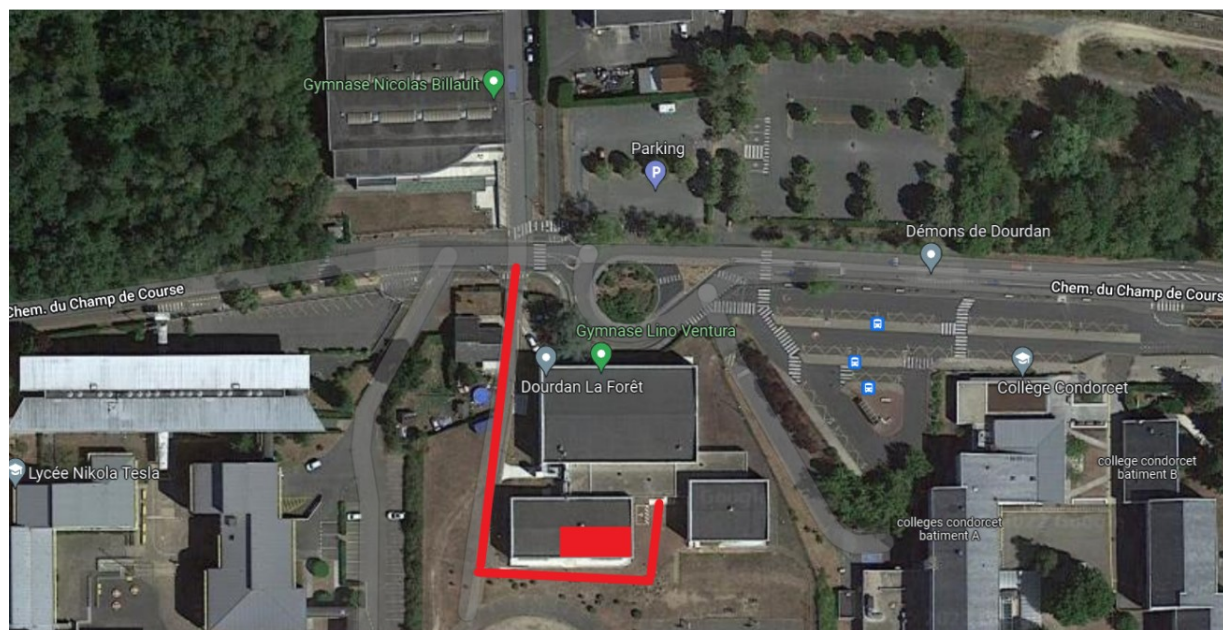


INFORMATIONS ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

(Entente Pongiste du Val d'Orge - Section de Dourdan)

Lieu d'entraînement : Gymnase **Lino Ventura** à Dourdan (entre le lycée Tesla et le collège Condorcet)



Entraînement des jeunes :

Le **mercredi** de 18h00 à 20h00. (Se présenter à 17h50 pour être prêt à 18h00)

Entraînement des adultes et des joueurs confirmés :

Le **mardi** de 20h30 à 22h30. (*loisirs adultes essentiellement*)

Le **mercredi** de 20h30 à 22h30. (*équipe compétition et loisirs adultes et jeunes compétition*)

Le **dimanche** de 9h30 à 11h30. (*loisirs adultes et toutes catégories*)

Et vous avez aussi la possibilité de vous entraîner au Gymnase des Closeaux à Saint-Chéron.
Uniquement pour les adultes.

Le **Lundi** de 20h30 à 22h30 (*loisirs adultes et compétition*)

Le **Mercredi** de 20h30 à 22h30 (*loisirs adultes et compétition*)

COMPÉTITION par équipe de 4 joueurs :

Format de 4 adultes ou 2 adultes et 2 Jeunes.

Le vendredi soir de 20h30 à 01h00 à Saint-Chéron (Gymnase des Closeaux)

En cas de déplacement dans l'Essonne départ vers 19h30 et retour vers 1h00.

COMPÉTITION en individuel (Critérium Fédéral de l'Essonne) :

4 tours dans l'année (le Samedi après-midi pour les jeunes / le Dimanche pour les adultes)

Pour les compétitions individuelles, le club se charge uniquement de l'inscription et de la convocation aux épreuves.

Le déplacement est à la charge du joueur quelle que soit sa catégorie d'âge.

(en principe dans l'Essonne – Chilly-Mazarin/Ste Geneviève des Bois/Bondoufle/Savigny sur Orge/Draveil...)

Il est précisé que les inscriptions des jeunes se feront sur sélection préalable de l'équipe encadrante.

INFORMATIONS ENTRAÎNEMENTS ET COMPÉTITIONS

(Entente Pongiste du Val d'Orge - Section de Dourdan)

Pour le bon déroulement des entraînements, je vous rappelle le règlement du gymnase :

Pour accéder aux salles de sport, les usagers doivent obligatoirement porter des chaussures de sport uniquement destinées aux entraînements et ne devant en aucun cas servir pour l'extérieur.

Les chaussures ou baskets d'extérieur ramènent de la poussière et cailloux rendant la pratique du tennis de table dangereuse lors de la prise d'appuis latéraux (glisse et chute)

Tout(e) pratiquant(e) se verra refuser l'accès à la salle s'il ou elle n'a pas les chaussures dédiées au sport en salle.